



Nouveau Formulaire de Licence

Destinataires : Ligues régionales et Comités départementaux

Nombre de pièces jointes : 1

- Information**
- Diffusion vers : Clubs**
- Echéance de réponse :**

Le formulaire de demande de licence 2016/2017 n'est plus adapté aux évolutions législatives, notamment au regard du décret du 24 août 2016 relatif au certificat médical.

A ce titre, un nouveau formulaire de demande de licence a été validé par le Comité Directeur de la FFBB pour une utilisation à compter de la saison 2017/2018. Il est désormais disponible sur le site de la FFBB à l'adresse <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimés> et peut être directement rempli en ligne.

Vous trouverez ci-dessous les informations liées à ce nouveau formulaire.

Le titre du document est : **DEMANDE DE LICENCE**.

Il devra être joint pour toute demande de licence quel que soit son type (*création, renouvellement*).

Le nouveau formulaire de licence se compose de quatre parties différentes : **Identitaire, Pratique Sportive, Médicale, Assurance**.

Toutes ces parties devront être renseignées et complétées afin que la demande de licence soit prise en compte et validée. Les champs marqués par un astérisque (*) devront **obligatoirement** être renseignés, de même que la partie « **assurance** ».

A savoir : La saisie informatique des licences n'interviendra qu'à compter du 1^{er} juillet 2017 pour être effective pour la saison sportive 2017/18.

1. Partie identitaire (*à remplir par le licencié ou son représentant légal*)

- ✓ Indiquer les informations liées à son identité et ses coordonnées, **dont l'email qui devient obligatoire***
- ✓ Indiquer s'il accepte que ses données personnelles soient utilisées à des fins non commerciales et s'il souhaite recevoir des offres commerciales (*ex : newsletters, etc...*)
- ✓ Dater et signer

***Si le licencié ne dispose pas d'adresse mail, l'adresse mail principale du club devra alors être renseignée.**

2. Partie Pratique Sportive (*à remplir par le licencié ou son représentant légal*)

- ✓ Renseigner le type de licence sollicitée (*choisir 1^{ère} famille, 2^{nde} famille optionnelle*)
- ✓ Renseigner sa catégorie
- ✓ Renseigner le niveau de jeu souhaité*
- ✓ Tout joueur souhaitant pratiquer le 3x3 doit obligatoirement renseigner cette information en cochant la case qui s'y réfère.

***Tout licencié souhaitant évoluer en Championnat de France ou en Championnat Qualificatif au Championnat de France devra attester avoir rempli et signé la Charte d'engagement, condition sine qua non à sa participation régulière dans ces divisions.**

*** La Charte d'engagement sera jointe au formulaire de licence dans les plus brefs délais.**

3. Partie Médicale

3.1. Le certificat médical

- ✓ Toute création ou reprise, après au moins 1 an d'arrêt, d'une licence (**hors dirigeants et OTM**), est subordonnée à la présentation d'un certificat médical daté de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket en compétition ou en loisir.

- ✓ Pour les renouvellements de licence (*reprise d'une licence FFBB, d'une saison à l'autre, que celle-ci soit effectuée au sein du même club ou dans le cadre d'une mutation pour le compte d'un autre club*), le certificat médical est valable **3 saisons sportives consécutives**, sous réserve des réponses apportées à un questionnaire médical.

- ✓ Le certificat médical devra être transmis comme suit :

	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018
Création de licence	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an
Renouvellement de licence	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du basket-ball datant de moins de 1 an	Demande de licence + Questionnaire de santé (conservé par le licencié ou son club)
Durée de validité	Certificat médical valable 3 saisons sportives consécutives pour les licences qui ouvrent droit aux compétitions et pour les licences loisirs	Pour renouveler sa licence, le sportif ou son représentant légal atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé. Une seule réponse positive dans l'une des rubriques entraînera la nécessité de présenter un nouveau certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport

- ✓ Le certificat médical devra **obligatoirement être ajouté** sur FBI via le champ « **déposer fichier certificat** »

3.2. L'attestation du questionnaire de santé

- ✓ Le licencié (ou son représentant légal) devra attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé
- ✓ En cas de réponse positive à l'une des rubriques du questionnaire de santé, le licencié devra **obligatoirement** transmettre un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket
- ✓ Les réponses formulées au questionnaire de santé relèvent **de la seule responsabilité** du licencié (ou de son représentant légal)
- ✓ **Le questionnaire de santé est à converser par le licencié (ou le club)**

3.3. Le surclassement

- ✓ Pas de changement quant à la pratique actuelle concernant les surclassements.

3.4. Le dopage

- ✓ Cette partie devra être renseignée pour tous licenciés mineurs. Si la case a été cochée, cela signifiera que tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD), sera autorisé à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage.

4. **Partie Assurance** (*à remplir par le licencié ou son représentant légal*)

- ✓ Reconnaître avoir pris connaissance des notices d'informations relatives aux garanties Individuelles Accident
- ✓ Choisir l'option souhaitée ou indiquer qu'il ne souhaite pas souscrire à l'assurance Fédérale, la case correspondante devra alors être cochée
- ✓ Dater et signer

***Aucune licence ne pourra être délivrée sans que cette partie ne soit renseignée.**

***Une note complémentaire relative au nouveau contrat d'assurance souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs sera diffusée ultérieurement.**

05/05/2017

Mail : asaintprix@ffbb.com

Tél. : 01.53.94.25.40

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions, Affaires Juridiques Générales	Stéphanie PIOGER Vice-présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-05-09 6 - Note Nouveau Formulaire de licence V FIN	